

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

MICHEL HUBER

Chronique de démographie. Le laboratoire eugénique Francis Galton de l'université de Londres

Journal de la société statistique de Paris, tome 53 (1912), p. 151-158

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1912__53__151_0

© Société de statistique de Paris, 1912, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

VIII

CHRONIQUE DE DÉMOGRAPHIE

LE LABORATOIRE EUGÉNIQUE FRANCIS GALTON DE L'UNIVERSITÉ DE LONDRES

Le laboratoire eugénique Francis Galton, placé sous la haute direction du professeur Karl Pearson, a été fondé en 1907, à la suite de la transformation de la Société de recherches pour l'Eugénique nationale, laquelle avait été formée trois ans avant, sur l'initiative de sir Francis Galton.

A sa mort, survenue le 17 janvier 1911, sir Francis Galton a laissé une partie de sa fortune au laboratoire qu'il avait créé. Dans son testament il exprimait le vœu que l'Université pût conserver intact le revenu ainsi légué, en n'imputant sur le capital aucune dépense d'ordre matériel : bâtiments, installations, achat de livres, etc

Dans le but de recueillir les fonds nécessaires pour l'édification de nouveaux bâtiments, et de satisfaire ainsi au désir de sir Francis Galton, les autorités universitaires ont adressé un appel au monde savant et ouvert une souscription publique.

D'après les plans établis, les constructions projetées comprendraient au rez-de-chaussée un musée public, un amphithéâtre, au premier étage des locaux pour la bibliothèque, le laboratoire d'eugénique, le laboratoire de biométrie et d'anthropométrie, des salles de recherches, de photographie, d'archives, etc. Le devis total pour la construction, l'aménagement des locaux, l'achat des instruments, etc., s'élève à 15.000 livres sterling.

On annonce qu'une somme de 30.000 livres, soit 750.000 francs environ, a été offerte à l'Université pour l'édification des bâtiments qui abriteront le laboratoire Francis Galton et la section de mathématiques appliquées au collège de l'Université dans Gower Street.

LA POPULATION DE LA CITÉ DE LONDRES

On sait que la population de la cité de Londres ne cesse de décroître. De 50.569 habitants en 1881, elle est tombée à 37.702 en 1891, à 26.923 en 1901, à 19.657 au dernier census du 3 avril 1911. Mais il ne s'agit, bien entendu, que des personnes ayant passé dans la cité la nuit précédant le jour du recensement.

Chaque matin la cité est envahie par le flot des hommes d'affaires, des commerçants, des commis, des acheteurs qu'amènent les chemins de fer, les tubes souterrains, les autobus. Il est difficile d'évaluer le nombre des personnes qui passent ainsi chaque jour un temps plus ou moins long dans la cité ; mais il est possible de dénombrer les personnes qui trouvent dans les banques, les offices, les magasins, les ateliers leur occupation journalière habituelle. C'est ce qu'a tenté la corporation de la cité ; les résultats de ce census officieux viennent d'être publiés. D'après ce document, la *population de jour* de la cité comprendrait 364.000 personnes, soit un chiffre 18 fois plus grand que celui de la population de nuit. En 1881, la population de jour dépassait à peine 260.000 personnes, elle s'élevait à 301.000 en 1891 ; pendant les vingt dernières années, elle a donc augmenté de 20 %.

La *population de jour* se répartit comme suit :

Patrons, directeurs, etc	34.425
Employés	247.984
Employées.	69.772
Enfants au-dessous de 15 ans	11.880
	<hr/>
	364.061

Les journaux, imprimeries, papeteries occupent à eux seuls 38.000 personnes ; le commerce des draps, étoffes, etc. 35.000 personnes ; on compte 33.000 courtiers, commissionnaires, etc., 28.000 agents ou représentants de commerce ; le commerce des comestibles occupe plus de 23.000 personnes.

LES REGISTRES DE POPULATION EN FRANCE

A la suite d'une circulaire du Ministre du travail (juillet 1911), les préfets ont fait connaître les localités de leurs départements dans lesquelles fonctionne un registre de population. D'après les renseignements recueillis et publiés dans le *Bulletin de la Statistique générale de la France* (fascicule II, janvier 1912), environ 120 localités françaises posséderaient un registre de population dont 39 dans le département du Nord, 23 en Meurthe-et-Moselle, 14 dans le Pas-de-Calais, 9 dans la Haute-Marne, 8 dans la Haute-Saône, 6 dans les Ardennes, etc. Ces départements appartiennent, on le voit, aux régions du Nord et de l'Est.

Parmi les 120 localités, quelques-unes seulement sont des villes de grande ou de moyenne importance. Nous avons déjà cité Nancy et Montpellier (Voir *Journal de la Société de Statistique de Paris*, janvier 1912, page 47) ; nous y ajouterons les noms ci-après, en indiquant entre parenthèses la date d'établissement du registre quand elle est connue : Charleville, Mézières, Brest, Châlons-sur-Marne, Saint-Dizier (1859), Armantières (1869), Roubaix (1816), Tourcoing (1821), Alençon (1855), Calais (1880), Versailles (1884), etc.

Signalons, d'autre part, le vœu émis, le 6 décembre 1911, par le Conseil général de la Seine, sur la proposition de M. Émile Massard :

« Le Conseil général,

« Considérant que la tenue des registres de population améliorerait l'administration communale et rendrait possible l'application intégrale des lois de recrutement, d'hygiène, des retraites ouvrières, etc., en obligeant tous les citoyens à faire pour eux et « leur famille une déclaration à la mairie de leur domicile, lors de leur arrivée et leur « départ ;

- « Considérant que les articles 103 et 104 du Code civil relatifs à la fixation du domicile ne sont jamais observés ;
 « Considérant que la loi du 19-22 juillet 1791 est toujours en vigueur et impose la tenue d'un registre de population ;
 « Que ce registre rend les plus grands services dans la plupart des villes d'Europe et dans quelques villes de France ;
 « Émet le vœu :
 « 1° Que la loi du 19-22 juillet 1791 soit strictement appliquée ;
 « 2° Que la tenue des registres de population soit rendue strictement obligatoire par le Gouvernement dans les mairies de toutes les communes du territoire français, et que des pénalités soient inscrites dans la loi à intervenir pour que personne ne puisse l'enfreindre. »

RÉSULTATS DE QUELQUES RÉCENTS DÉNOMBREMENTS

France et Algérie. — Les résultats du recensement du 5 mars 1911 étant analysés d'autre part, nous nous bornerons à rappeler ici les chiffres d'ensemble :

	Population légale	
	1911	1906
France.	39.601.509	39.252.267
Algérie.	5.563.828	5.231.850

Tunisie. — A défaut de recensement récent, la *Statistique générale de la Tunisie pour 1910* évalue comme suit la population européenne de la Régence au 31 décembre 1910 :

Français	42.410
Italiens.	107.905
Malgais.	12.258
Autres nationalités	4.569
Total.	167.142

Le nombre des Français est approximatif : il a été obtenu en ajoutant au chiffre du recensement de 1906, l'augmentation moyenne des cinq dernières années. Les chiffres relatifs aux étrangers sont fournis par le service de la Sûreté qui centralise les déclarations imposées aux étrangers par le décret du 13 avril 1898.

Au 31 décembre 1909, la population indigène comprenait, d'autre part :

Musulmans.	1.706.830
Israélites	49.245

Ajoutons que l'*état civil indigène*, institué par décret du 28 décembre 1908, a été rendu applicable, dès 1909, aux caïdats de Tunis, Sousse, Monastir, Kairouan. L'accroissement notable du nombre des déclarations faites en 1910 permet de constater que la nouvelle institution a été favorablement accueillie par la population indigène qui en reconnaît les avantages. L'application du décret sera étendue en 1911 à de nouveaux territoires.

Indo-Chine française. — Voici, d'après le *Bulletin de l'Office colonial* de novembre 1911, l'état de la population de l'Indo-Chine française en 1911 :

	Européens			Indigènes et Métis
	Français	Étrangers	Totaux	
Cochinchine	11.022	229	11.251	3.040.000
Cambodge	1.049	43	1.092	1.487.000
Annam	1.859	40	1.899	5.540.000
Tonkin	5.937	195	6.132	6.112.000
Laos	220	2	223	631.000
Kouang-Chéou-Wan	187	»	187	159.000
Totaux.	20.274	510	20.784	16.969.000

Dans la population européenne sont compris les effectifs militaires : 8.000 hommes environ.

M. Albert Métin, dans son rapport sur les budgets locaux des colonies françaises (exercice 1912), fournit des chiffres très voisins des précédents. D'après ce rapport, la Cochinchine compterait 3 millions d'habitants sur une superficie de 57.000 kilomètres carrés. La densité de la population égale, en moyenne, à 50 habitants au kilomètre carré, atteindrait 200 à 300 dans le delta du Mékong, pays de rizières, possédant en outre les villes de Saïgon (60.000 habitants), Cholon (190.000) et Mytho (150.000).

Le Tonkin, avec 6 à 7 millions d'habitants sur 103.000 kilomètres carrés présente une densité de population un peu supérieure à celle de la Cochinchine. Dans le delta, où se trouve la capitale Hanoï (135.000 habitants) la densité s'élève à 360 habitants au kilomètre carré, sur une superficie de 12.000 kilomètres carrés environ.

Le royaume du Cambodge compte, d'après M. Métin, 1 million et demi d'habitants sur 150.000 kilomètres carrés; l'empire d'Annam entre 4 et 5 millions d'habitants sur 180.000 kilomètres carrés.

D'autre part, M. Métin fournit quelques renseignements sur le nombre des immigrants chinois en Indo-Chine française.

La population chinoise comprend : au Tonkin, environ 22.000 individus dont 7.000 à Haïphong; en Annam, 5.000 personnes; en Cochinchine plus de 100.000 personnes, dont plus de 60.000 dans les deux villes de Saïgon et Cholon; au Cambodge près de 90.000 individus dont 10.000 à Pnom-Penh. On trouvera dans le rapport de M. Métin d'intéressants détails sur l'activité économique déployée par les Chinois dans les diverses régions de nos possessions asiatiques.

Belgique. — Les résultats du recensement du 31 décembre 1910 ont été récemment publiés dans le *Moniteur belge*. Voici les chiffres d'ensemble comparés à ceux du dénombrement de 1900 :

	Population présente		Augmentation
	en 1910	en 1900	
Sexe masculin	3.680.790	3.324.834	355.956
Sexe féminin	3.742.994	3.368.714	374.280
Population totale.	7.423.784	6.693.548	730.236

L'accroissement constaté de 1900 à 1910 atteint 730.236 personnes, soit environ 11 %. La superficie de la Belgique étant de 29.456 kilomètres carrés, la densité de la population s'est élevée de 227 à 252 habitants par kilomètre carré.

La Belgique compte 4 villes de plus de 100.000 habitants, ce sont :

	1911	1900
Anvers.	301.766	272.831
Bruxelles.	177.078	183.686
Liège	167.521	157.760
Gand	166.445	160.133

Alors qu'Anvers gagne près de 29.000 habitants, Liège 10.000 et Gand 6.000, la commune de Bruxelles en perd plus de 6.000; mais il s'agit seulement du noyau de l'agglomération bruxelloise, laquelle groupe plus de 736.000 habitants en 1910, au lieu de 517.000 en 1900, soit un accroissement de près de 220.000 personnes en dix ans.

Luxembourg. — Recensement du 1^{er} décembre 1910. La population présente, 259.891 personnes, est supérieure de 13.436 unités à celle de 1905, 246.455 habitants; l'accroissement est de 5,5 % en cinq ans. La densité de la population atteint, en 1910, 100 habitants par kilomètre carré au lieu de 95 en 1905.

Sur les confins de la Lorraine française et de la Lorraine annexée, le canton d'Esch-sur-Alzette groupe 68.875 habitants répartis dans les centres métallurgiques les plus importants du Grand-Duché. Sur cinq villes de plus de 10.000 habitants, trois sont situées dans

ce canton : Esch-sur-Alzette 16.537 habitants, Differdange 13.967 et Dudlange 10.788. Les deux autres sont Hollerich (14.350 habitants) dans le canton de Luxembourg-campagne et la capitale dont la population reste stationnaire : 20.879 habitants en 1900, 21.024 en 1905 et 20.848 en 1910.

L'activité industrielle attire dans le Grand-Duché de Luxembourg de nombreux étrangers : 39.723 en 1910, dont 24.134 hommes et seulement 15.589 femmes. Cette colonie étrangère comprend : 21.762 Allemands, 10.138 Italiens, 3.964 Belges, 2.103 Français, 958 Austro-Hongrois ; les autres nationalités ne groupent que 798 personnes.

La proportion des étrangers pour l'ensemble du Grand-Duché est, comme on voit, très élevée : plus de 15 %. Il faut noter, en outre, que la majeure partie de ces étrangers habite la région minière et industrielle : le canton d'Esch-sur-Alzette possède à lui seul 24.581 étrangers, dont 16.297 hommes. Dans ce canton, les étrangers forment plus du tiers de la population totale : 35,7 %.

Italie. — D'après les résultats provisoires du recensement du 10 juin 1911, la population présente comprenait 34.686.583 personnes, au lieu de 32.475.253 le 10 février 1901. L'augmentation est de 2.211.330 habitants, soit 6,6 % en dix ans. Pendant cette période, la densité de la population a passé de 113 à 121 habitants par kilomètre carré.

L'accroissement de la population porte sur toutes les provinces, les Abruzzes et la Basilicate exceptées. Les accroissements les plus considérables, relativement à la population en 1901, ont été relevés pour la Vénétie 12 %, la Lombardie et la Ligurie 11 %. Le tableau ci-après permet de comparer les chiffres de 1911 et de 1901 pour chacune des grandes divisions administratives du royaume d'Italie.

Provinces	Population présente		Accroissement pour 100 habitants 1901-1911	Habitants par kilomètre carré en 1911
	1911	1901		
Piémont.	3.424.538	3.317.401	3	117
Ligurie	1.196.853	1.077.473	11	227
Lombardie.	4.786.907	4.282.728	11	199
Vénétie	3.526.655	3.134.467	12	144
Emilie	2.667.510	2.445.035	9	129
Toscane.	2.694.453	2.549.142	6	112
Marches.	1.088.875	1.060.755	3	112
Ombrie	685.042	667.210	3	71
Rome.	1.298.142	1.196.909	8	107
Abruzzes	1.427.642	1.441.551	— 1	86
Campanie	3.347.925	3.160.448	6	206
Apulie	2.128.632	1.959.668	8	111
Basilicate	473.119	490.705	— 4	47
Calabre	1.404.076	1.370.208	2	93
Sicile.	3.683.380	3.529.799	4	143
Sardaigne	852.934	791.754	7	35
ITALIE	34.686.583	32.475.253	6,6	121

L'Italie avait, en 1901, 11 villes de plus de 100.000 habitants ; elle en a 13 en 1911, ainsi qu'on peut le voir sur le tableau ci-après :

Villes	Population présente		Accroissement	
	en 1911	en 1901	absolu	pour 100
Naples.	723.208	563.540	159.668	27
Milan	599.200	491.460	107.740	21
Rome	538.634	462.783	75.851	16
Turin	427.733	335.656	92.077	26
Palerme	341.656	309.694	31.962	10
Gènes	272.077	234.710	37.367	15
Florence	232.860	205.589	27.271	9
Catane	211.699	149.295	62.404	43
Bologne	172.639	152.009	20.630	13
Venise	160.727	151.840	8.887	6
Messine	126.172	149.778	— 23.606	— 15
Livourne	105.322	98.821	7.001	7
Bari.	132	77.478	26.044	33

On voit que Messine a presque regagné le chiffre de population qu'elle atteignait avant le désastre qui l'avait presque anéantie. On remarquera le taux élevé d'accroissement de Catane, Bari, Naples, Turin et Milan.

Les chiffres qui précèdent se rapportent à la population présente ou de fait. La population de droit ou de résidence habituelle s'est élevée de 32.965.504 habitants en 1901 à 35.959.077 en 1911.

Canada. — D'après les résultats provisoires du dernier recensement décennal, la population du Canada s'est élevée de 5.371.000 habitants en 1901 à 7.100.000 environ en 1911. L'accroissement de 1.729.000 habitants, soit de 32 % environ est relativement beaucoup plus important que celui des États-Unis pendant la même période, lequel n'a pas dépassé 21 %.

Le tableau ci-après permet d'apprécier les progrès de la population canadienne depuis le début du dix-neuvième siècle :

1801.	240.000 habitants	1891.	4.833.000 habitants
1851.	1.842.000 —	1901.	5.371.000 —
1871.	3.365.000 —	1911.	7.100.000 —

Le recensement de 1911 confirme presque entièrement les évaluations fondées sur les statistiques de l'immigration. De 1901 à 1910 le Canada a reçu 1.453.000 immigrants (1), mais beaucoup d'entre eux ne sont pas restés au Canada. D'après les statistiques américaines, 250.000 immigrants venus du Canada sont entrés aux États-Unis de 1901 à 1911, d'autres sont revenus en Europe. On peut donc évaluer à 1.200.000 personnes environ l'excédent net de l'immigration sur l'émigration, soit environ les deux tiers de l'accroissement total de 1.700.000 personnes. L'autre tiers serait dû à l'excédent des naissances sur les décès.

L'accroissement de la population est surtout énorme sur les terres nouvelles de l'ouest : Saskatchewan, Alberta ; l'augmentation est un peu moins grande dans le Manitoba et dans la Colombie britannique ; elle est relativement peu importante dans les provinces de Québec et d'Ontario ; les vieilles provinces maritimes de l'est restent stationnaires ; l'île du Prince-Édouard voit même diminuer sa population.

Provinces	Population en milliers d'habitants		Accroissement	
	1911	1901	absolu en milliers d'habitants	pour 100 habitants
—	—	—	—	—
Nouvelle-Écosse.	462	460	2	0,5
Nouveau-Brunswick	352	331	21	6
Ile du Prince-Édouard	94	103	— 11	— 10
Quebec	2.001	1.648	353	18
Ontario	2.520	2.182	338	13
Manitoba	455	255	200	78
Saskatchewan	454	91	363	400
Alberta	373	73	300	410
Colombie anglaise	363	179	184	103
Territoires du Nord-Ouest.	?	47	»	»

Les grandes villes se sont développées, en dix ans, d'une manière considérable. Voici le tableau des villes de plus de 100.000 habitants :

	1911	1901
Montréal (Province de Québec)	466 000	268 000
Toronto (Ontario)	376 000	208 000
Winnipeg (Manitoba)	135 000	42 000
Vancouver (Colombie britannique)	100 000	27 000

(1) *L'Immigration au Canada*, par M. Paul MEUNIER, *Journal de la Société de Statistique*, juillet 1911, p. 275.

Il sera intéressant de noter la part prise par les Canadiens français (1.650.000 en 1901) dans le développement de la population totale, lorsque l'on connaîtra les résultats détaillés du recensement de 1911.

Australie et Nouvelle-Zélande. — D'après les résultats provisoires du dernier census (3 avril 1911), la population de la Confédération d'Australie s'élève en nombre rond à 4.455.000 personnes au lieu de 3.774.000 en 1901, soit une augmentation de 681.000 en dix ans. Voici le détail par État, pour la Confédération et pour la Nouvelle-Zélande :

	1911	1901	Accroissement
Nouvelle-Galles du Sud	1.648.448	1.351.846	293.602
Victoria	1.313.551	1.201.070	114.481
Queensland	605.813	498.129	107.684
Australie du Sud	408.558	358.346	50.212
Australie occidentale	282.114	184.124	97.990
Tasmanie	191.211	172.475	18.736
Territoire du Nord	3.310	4.811	— 1.501
Confédération d'Australie	<u>4.455.005</u>	<u>3.773.801</u>	<u>681.204</u>
Nouvelle-Zélande	1.008.468	772.719	235.749

Ces chiffres ne comprennent point la population aborigène. Pour l'Australie, les évaluations varient de 75.000 à 150.000 indigènes de sang pur ; en Nouvelle-Zélande, le nombre des Maoris est évalué à 49.700 en 1911, au lieu de 43.000 en 1901.

Union Sud-Africaine. — Résultats provisoires du recensement du 7 mai 1911, comparés aux chiffres du census de 1904.

	Population blanche	Population totale	Population totale	Accroissement	
	1911	1911	1904	absolu	pour 100
Colonie du Cap	583.177	2.563.024	2.409.804	153.220	6
Natal	98.582	1.191.958	1.108.754	83.204	7
Tansvaal	420.831	1.676.611	1.269.951	406.660	32
Orange	175.435	526.906	387.315	139.591	36
Union Sud-Africaine	<u>1.278.025</u>	<u>5.958.499</u>	<u>5.175.824</u>	<u>782.675</u>	<u>15</u>

L'accroissement par rapport à 1904 est surtout considérable au Transvaal et dans l'État d'Orange, où il atteint respectivement 33 et 36 %.

La densité de la population, un peu inférieure à 5 habitants par kilomètre carré pour l'ensemble des États de l'Union Sud-africaine, s'élève à 15 dans le Natal.

Dans la population blanche, l'élément masculin prédomine : 686.453 hommes pour 591.572 femmes, ainsi que dans la population totale : 3 069.610 hommes, pour 2.888.889 femmes.

Johannesbourg compte 237.000 habitants dont 120.000 de race blanche. Deux autres villes ont plus de 60.000 habitants : Durban 69.000 et Le Cap 67.000. Avec ses faubourgs, la ville du Cap groupe 155.000 habitants.

République de Panama. — Le Gouvernement de la République de Panama a publié, en octobre 1911, les résultats du premier recensement général effectué en ce pays. La population totale comprend 336.742 personnes, dont 36.178 Indiens non immatriculés ; les 300.564 autres individus se répartissent ainsi :

	Sexe masculin	Sexe féminin	Ensemble
Blancs	23.503	22.820	46.323
Métis	95.810	96.123	191.933
Nègres	27.923	21.044	48.967
Jaunes	2.130	183	2.313
Indiens	5.770	5.258	11.028
Ensemble	<u>155.136</u>	<u>145.428</u>	<u>300.564</u>

Les étrangers sont au nombre de 39.108, dont 25.409 hommes et 13.699 femmes ;
voici l'effectif des colonies étrangères les plus importantes :

Pays d'origine	Sexe masculin	Sexe féminin
Colombie	3.214	1.979
Chine.	1.942	61
Espagne,	782	231
États-Unis.	773	313
France	255	178
Antilles françaises.	1.086	545
Empire britannique	263	144
Antilles anglaises	14.148	8.914
Italie.	555	141

Ces chiffres ne comprennent pas la population de la zone du canal : 50.000 personnes :
37.350 hommes et 12.650 femmes, d'après le recensement officiel de 1908. Un rapport
du bureau sanitaire évalue cette population à 90.000 habitants en août 1911.

Michel HUBER.
